Instructions pour l'inscription aux plaines

Prérequis de la part des parents pour qu'ils puissent utiliser la plateforme :

-Posséder le numéro de registre national de leur(s) enfant(s)

-Avoir l'application It's Me ou un lecteur de carte d'identité électronique

Etape 1 : Connexion via l'elD

- → Cliquez sur le bouton « Connexion » en haut à droite de l'écran
- ➔ Sélectionnez, dans l'encart de gauche, la connexion au moyen de la carte d'identité électronique
- ➔ Branchez votre lecteur de carte d'identité électronique et insérez cette dernière ou utilisez lt's me
- → Suivez les instructions à l'écran
- → Complétez votre fiche utilisateur avec un maximum d'informations (adresse, numéro de registre national, téléphone)
- → Rendez-vous ensuite sur la page « Portail Parent »

Etape 2 : S'enregistrer en tant que parent

- → Cliquez sur le bouton « S'enregistrer en tant que parent »
- → Les informations indiquées ne peuvent être modifiées. Validez directement et revenez sur la page « Portail Parent ».

Deux possibilités :

Cas A : vous recevez déjà des factures à votre nom de la part de l'administration communale, votre nom est donc déjà associé à un ou plusieurs enfants dans notre base de données. Si tel est le cas, vous pouvez passer à l'étape 4.

Cas B : vous ne recevez pas de factures à votre nom (elles sont envoyées au co-parent ou non pas lieu), vous n'avez donc pas encore d'enfant(s) associé(s). Passez donc à l'étape 3.

Etape 3 : Enregistrer mon enfant

→ Cliquez sur le formulaire « Ajouter un enfant »

- → Indiquez correctement les coordonnées de votre enfant et sélectionnez son lieu scolaire
- → Pour le numéro de registre national : celui-ci peut être trouvé sur la carte de mutuelle, sur son acte de naissance ou demandé auprès de l'administration communale.
- → Validez, avant d'être automatiquement redirigé vers la Fiche santé.
- → Remplissez-la de la manière la plus exhaustive possible.
- ➔ Validez la fiche santé.
- → Réalisez cette étape 3 autant de fois que vous avez d'enfant à inscrire. Attention, vous devez enregistrer tous vos enfants avant de passer à l'inscription aux plaines.
- Une fois que votre ou vos enfants sont enregistrés, revenez sur la page « Portail Parent ».

Etape 4 : Inscrire l'enfant à une plaine

- → Cliquez sur le formulaire « Inscrire mon enfant à une plaine » en lien avec l'enfant à inscrire
- → Sélectionnez la ou les semaines de plaines en cliquant directement sur celle(s)-ci dans le calendrier.
- → Consultez l'historique qui s'affiche à l'écran.
 - Si la ou les plaines choisies sont bien disponibles, vous verrez dans le bas de votre écran deux boutons :
 - « Inscrire un autre enfant » : sélectionnez un autre enfant à inscrire à une ou des plaines, et reproduisez l'étape 5.
 - « Finaliser vos inscriptions » : cliquez sur ce bouton si vous souhaitez valider l'inscription de votre ou de vos enfants. Vous avez trois jours pour finaliser vos inscriptions avant que les places réservées ne soient libérées.
 - Si une ou des plaines n'ont plus de places disponibles, vous verrez apparaitre un message d'erreur (en rouge) indiquant quelle est la plaine concernée. Vous serez alors invité à envoyer un email à l'adresse mentionnée afin d'ajouter votre enfant sur une liste d'attente.
- → « Finaliser vos inscriptions » : une fois que vous avez cliqué sur ce bouton, la ou les inscriptions seront effectives. Vous recevrez par la suite (délais d'un mois) une facture de la part de l'administration communale d'Etalle.
- → Effectuez le virement bancaire dans le délais imparti.

Désinscription

Vous souhaitez désinscrire votre enfant d'une ou plusieurs plaines ? Merci d'envoyer votre demande ainsi que le motif (et le cas échéant, le justificatif) à l'adresse satbulaccueil@etalle.be